

L'ADIRA PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Bénéficiant d'une certaine notoriété pour l'accompagnement d'entreprises emblématiques installées en Alsace, l'ADIRA sait aussi s'adapter aux besoins et aux différentes configurations des territoires pour apporter son expertise et proposer les services les plus significatifs en termes d'emplois et d'investissements.

Ainsi, l'équipe conseille tous les niveaux de collectivités urbaines, rurales, proches ou éloignées des agglomérations...

Très concrètement, nous accompagnons les collectivités lors de projets d'implantation, de développement ou de mutations d'entreprises mais nous allons aussi beaucoup plus loin en participant aux

stratégies d'aménagement, d'urbanisme et de développement économique pour la création d'infrastructures économiques telles que des zones d'activités.

Vous découvrirez dans ce Dossier quelques exemples des missions accomplies par l'ADIRA pour différentes collectivités en Alsace.

/// Les communautés de communes s'engagent pour le développement économique

Toutes les communautés de communes d'Alsace ont délibéré pour devenir membres de l'ADIRA. Nous tenons à les remercier pour cette reconnaissance !

L'ADIRA cultive une double culture entreprises-collectivités au service de l'aménagement et du développement économique. Il n'est pas possible d'implanter une activité sans une zone d'activités anticipée bien en amont par les élus (documents d'urbanisme, études pré-opérationnelles, procédures environnementales, travaux) de même qu'une entreprise cherchera le site qui répond le mieux à ses impératifs (marché, accessibilité, aménagement adéquat du parcellaire...).

A titre d'exemple, Eric Thoumelin en charge de l'appui aux collectivités à l'ADIRA accompagne depuis 15 ans, la communauté de communes du Centre Haut-Rhin (Ensisheim) dans l'élaboration de son schéma d'offres économiques diversifiées, le défendant dans le cadre du SCoT, assistant les procédures d'acquisition foncière et environnementales, la reconversion de friches, l'aménagement des zones et parcs d'activités, jusqu'à l'implantation de grandes entreprises et de PME.

Qu'il s'agisse d'un appui ponctuel ou d'un accompagnement jusqu'à l'aboutissement d'un projet, l'ADIRA a concrétisé son engagement à travers une convention de partenariat par laquelle elle se mobilise au service des élus. Toutes les communautés de communes d'Alsace ont aujourd'hui décidé d'adhérer à l'ADIRA et de signer cette convention.



/// Stratégie économique : l'Eurométropole récompensée

L'Eurométropole de Strasbourg a été élue Smart City de l'année 2017 pour sa feuille de route Strasbourg Eco 2030. La stratégie est audacieuse puisqu'elle prévoit la création de 27 000 emplois d'ici 2030. La dimension collective et innovante de la gouvernance a fait la différence. L'ADIRA est associée aux réflexions sur cette stratégie de développement économique depuis les débuts et y apporte ses compétences et sa créativité !



Photo : © Brownfields Mobilités

Monique Jung, Directrice, participe à la gouvernance partenariale mise en place pour l'élaboration de la feuille de route Strasbourg Eco 2030 aux côtés d'autres acteurs importants (collectivités, Université, CCI, CMA, Maison de l'emploi...).

Le groupe a d'abord repéré de grandes priorités parmi de nombreux sujets économiques. Un arbitrage politique a permis de définir les priorités et les axes ciblés puis de mettre en concordance un plan d'action. L'objectif de cette stratégie commune et ambitieuse est de créer 27 000 emplois d'ici 2030. Quatre projets y sont emblématiques : Archipel (Quartier d'affaires au Wacken), l'Eco-Parc Rhénan (Reichstett-Vendenheim), le projet Deux-Rives frontalier et NextMed (campus des technologies médicales de Strasbourg).

L'ADIRA apporte d'une part, son expertise en termes de développement économique et d'autre part, sa connaissance des besoins des entreprises du territoire. Elle joue un rôle d'alerte par exemple sur la consommation de foncier dédié à l'industrie et au tertiaire afin d'anticiper les attentes et d'arriver à une adéquation entre l'offre et la demande. Le sujet des difficultés de correspondance entre les formations et les besoins des entreprises est également important pour le développement des entreprises du territoire.

L'ADIRA fait partie du Comité Marketing mis en place par la collectivité. Il réunit des entreprises et des représentants des collectivités et de l'écosystème pour promouvoir le territoire. Grâce au budget d'action de l'Eurométropole, des opérations de communication d'envergure ont été lancées (vidéo de promotion des atouts du territoire, campagne d'affichage à l'aéroport d'Entzheim, soirée au salon de l'immobilier d'entreprise à Paris pour attirer des investisseurs...).

L'ADIRA a, par exemple, apporté son expérience sur le sujet de l'attractivité des entreprises et du territoire pour attirer de nouveaux talents. Monique Jung anime le Club Carrière Alsace de l'ADIRA regroupant des Directeurs des Ressources Humaines locaux. Elle a travaillé avec l'Eurométropole, l'Agence d'attractivité d'Alsace et des entreprises volontaires sur un argumentaire pour faciliter les recrutements de « talents » et la venue des familles pour contribuer au développement des entreprises, faciliter la recherche du job du conjoint et échanger des bonnes pratiques pour attirer et conserver les talents dans l'entreprise.

En plus de cette participation à la feuille de route et à son suivi, l'ADIRA rencontre régulièrement les techniciens et élus sur des dossiers sensibles d'entreprises industrielles et tertiaires. Elle participe aux comités du Parc d'Innovation à Illkirch-Graffenstaden ou de l'Espace Européen de l'Entreprise à Schiltigheim et à la démarche d'économie circulaire au Port Autonome de Strasbourg. Elle est également en relation étroite avec l'Eurométropole pour le projet NextMed, futur campus des technologies médicales à Strasbourg.

/// Doller et Soultzbach : une action concertée au service des entreprises et du territoire

Suivant une logique d'efficacité, Marie Jeannin, Responsable à l'ADIRA du secteur géographique Thur Doller collabore étroitement avec Manon Leroy de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Arrivées toutes les deux récemment dans leurs fonctions respectives, elles se sont coordonnées pour aller à la rencontre des entreprises, principalement industrielles, du territoire qui regroupe 15 communes haut-rhinoises.

En un an, près de 30 rendez-vous communs ont permis de présenter les missions de l'ADIRA et de la communauté de communes aux entreprises contactées. Grâce à ces rendez-vous, un service global peut être proposé : par l'ADIRA, pour l'accompagnement de projets de développement (financements, extensions, relations avec des partenaires sur les questions de recrutement...) et par la communauté de communes pour la gestion des zones (signalétique, voirie, accès, réseaux...) ou des demandes plus politiques. Cette prospection conjointe est appréciée des élus et des entreprises car elle permet une action concertée et efficace.

Le travail partenarial s'étend également à une dimension territoriale : identification du foncier économique disponible, appui au développement des zones d'activités...

L'action se poursuivra sur 2018 avec la perspective de nouveaux rendez-vous mais aussi de suivi des projets en cours.

Sur ce territoire, l'ADIRA était également partenaire des rencontres annuelles du monde économique qui ont eu lieu chez Trans'Acier à Burnhaupt-le-Haut. Les rencontres annuelles réunissent chaque année industriels, artisans, commerçants mais également élus et partenaires du développement économique. Elles sont l'occasion de faire le point sur l'action et les projets de la communauté de communes en matière d'économie mais aussi, de créer du lien entre les différents acteurs.



Photo : © CC Vallée de la Doller et du Soultzbach

/// Une collaboration étroite avec Mulhouse Alsace Agglomération

L'ADIRA travaille de manière rapprochée avec Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Elle est notamment reconnue pour sa connaissance du tissu industriel local.

Une rencontre a lieu tous les deux mois avec les techniciens de m2A, Citivia, le Technopole de Mulhouse et la CCI pour des projets à court et moyen termes. Ainsi, lors d'une sollicitation pour un projet d'implantation exogène, les membres du groupe se coordonnent pour apporter une réponse concertée. L'ADIRA pilote, par exemple, depuis peu la réponse à un projet d'implantation d'un centre d'appels étranger.

En complément de ces rencontres plus techniques, Vincent Froehlicher, Directeur Général de l'ADIRA et Alexandre Rigaut, Responsable du développement Mulhouse Sud-Alsace, se réunissent régulièrement avec les élus en charge du développement économique et de l'aménagement du territoire pour des échéances à moyen voire long terme. L'idée est de faire un point sur les sujets ayant un impact important en termes politique, social et économique pour le territoire (PSA, Manurhin, création de zones d'activités, attractivité...).

De manière plus opérationnelle, l'ADIRA est fortement impliquée pour la commercialisation de deux offres inédites à Mulhouse : le Quartier DMC et le Quartier d'Affaires Gare TGV. Ces deux offres ont fait l'objet d'une attention particulière lors du Salon de l'immobilier d'entreprise à Paris en décembre 2017. L'ADIRA contribue à la promotion de ces offres et au suivi de projets d'implantation.



Photo : © ADIRA

La plateforme chimique de Chalampé : un accompagnement de l'ADIRA au long cours

La plateforme chimique de Chalampé (Solvay, Butachimie) est le plus grand site européen dédié à l'industrie du Nylon, elle emploie un millier de collaborateurs. Elle dispose d'un ensemble de services (management des risques, sécurité, laboratoires...), d'utilités (énergie, vapeur, chaleur, matières

premières...), d'infrastructures (port, voie ferrée, bâtiments, fonciers...) à même de favoriser l'implantation d'autres activités industrielles partageant tout ou partie des avantages offerts par la plateforme. L'ADIRA, par le biais d'Eric Thoumelin, accompagne les dirigeants de la plateforme depuis 3 ans pour structurer leur démarche. Ainsi, pour valoriser les 50 hectares de foncier disponible, l'ADIRA a expliqué et mis en route les procédures environnementales

(12 hectares exonérés de compensation forestière, étude écologique pour 20 hectares supplémentaires) et d'urbanisme qui permettent déjà les investissements en cours par la société Butachimie. Elle participe au groupe Projet mensuel (CCI, Conseil Régional, m2A, Direccte, AAA) qui se réunit sous la Présidence de Solvay. Plusieurs projets industriels sont en cours d'implantation et devraient renforcer l'attractivité de la plateforme.

/// Valorisation de la géothermie pour l'Alsace du Nord

L'ADIRA, fidèle à son esprit d'initiative et à sa capacité à détecter des potentiels de développement, avait, dès 2013, mené un travail sur l'intérêt de valoriser la géothermie profonde pour attirer des industriels en Alsace du Nord dans le secteur de Wissembourg.

En octobre 2017, une délégation d'élus autour de Paul Heintz, conseiller départemental du canton de Wissembourg, et de techniciens, dont Jean-Michel Staerlé,

Responsable à l'ADIRA du développement Ouest Bas-Rhin et Alexandre Michiels, Chef de projet Alsace du Nord, se sont rendus au Salon international de la chimie à Francfort pour prospecter et promouvoir les possibilités de la géothermie.

Près de 200 entreprises sélectionnées ont ainsi pu être approchées et ont découvert les potentiels du territoire. L'ADIRA sera bien évidemment à disposition pour tout projet d'implantation.

De gauche à droite :

M. Hentsch, Président de la CC de la Plaine du Rhin,
M. Reiss, Député et Président de l'ADEAN,
Mme Kochert, Conseillère Départementale de Wissembourg,
M. Strappazon, Président de la CC du Pays de Wissembourg,
M. Heintz, Conseiller Départemental de Wissembourg
et M. Gliech, Maire de Wissembourg.

N'ont pu participer : Mme Ambroise, Sous-Préfète,
Mme Isinger, Conseillère Régionale et M. Mammosser,
Président de la CC de l'Outre-Forêt



Photo : © Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Ingénierie territoriale : tous les partenaires unis pour accompagner les collectivités



Le Département du Bas-Rhin est depuis toujours au cœur d'un véritable écosystème d'ingénierie publique, en direct via ses services ou, au travers de structures intervenant de manière complémentaire dans l'aménagement et le développement des territoires, l'architecture, l'habitat, le patrimoine, la culture, etc. Ce Réseau d'ingénierie du Bas-Rhin permet de garantir un accès facilité et équitable des collectivités à l'ingénierie territoriale nécessaire à leurs projets.

C'est ainsi que l'ADIRA (emploi, économie), l'ADT (Alsace destination tourisme - tourisme), l'ATIP (Agence territoriale d'ingénierie publique - planification, aménagement, droit des sols), l'EPFA (Etablissement public foncier d'Alsace - politique foncière), le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - conseil aux collectivités ou particuliers en matière d'architecture et d'aménagement), le SDEA (Syndicat des eaux et de l'assainissement), Viabitat (GIE du Pôle départemental de l'aménagement et de l'habitat - habitat social), Archéologie Alsace (fouilles archéologiques) ou le SYCOPARC (Parc naturel régional des Vosges du Nord) se coordonnent et interviennent de plus en plus collectivement auprès de collectivités ou d'acteurs privés. Une réflexion

commune est ainsi notamment lancée autour des notions de centralité et de bourg centre et les actions qui pourraient être menées en matière de revitalisation/redynamisation, tant au niveau de l'habitat et du patrimoine que du commerce, de l'économie présentielle ou productive.

Au sein de ce réseau, Didier Hertzog, Responsable du Pôle « Développement des territoires » à l'ADIRA, intervient traditionnellement dans les réflexions portant autour des zones d'activités, de la définition de la stratégie politique et du projet de territoire jusqu'à l'implantation d'entreprises.

Appui aux zones et plateformes d'activités

La loi NOTRe ayant modifié les compétences des collectivités, en 2016-2017 les EPCI se sont trouvés confrontés au transfert des zones d'activités communales sans toujours savoir comment le réaliser.

Un groupe s'est constitué avec l'ADIRA, l'ATIP, les services juridiques et financiers du Département du Bas-Rhin et a ainsi pu apporter un soutien méthodologique à plusieurs communautés de communes. Avant de décliner des outils financiers et juridiques, il convient tout d'abord de se poser une première question « qu'est-ce qu'une zone d'activités » et ensuite de recenser et d'analyser les différents zones existantes. Cette réflexion permet aussi de les positionner dans un véritable projet de territoire.

L'ADIRA intervient ensuite sur la mise en œuvre opérationnelle des plateformes et zones d'activités, des études pré-opérationnelles à l'accompagnement des collectivités qui reçoivent des demandes d'achat de terrain ou au suivi des entreprises installées. C'est ainsi que nous accompagnons par exemple, la communauté de communes du Pays Rhénan dans sa transformation de l'ancienne raffinerie d'Herlisheim-Drusenheim en plateforme d'activités, qui deviendra une offre majeure comme l'est devenu le Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace à Ensisheim (100 hectares), projet épaulé par l'ADIRA depuis 15 ans.

Mais, nous accompagnons aussi plusieurs communautés de communes qui ont des zones disponibles en analysant les projets économiques des entreprises qui souhaitent acquérir des terrains et en participant aux comités d'agrément ou de pilotage de ces zones.

L'ADIRA intervient également sur des projets plus ponctuels comme l'avenir du bâtiment ADIDAS de Landersheim, en lien avec les collectivités locales, mais aussi avec des partenaires du Réseau d'ingénierie du Bas-Rhin, comme l'EPFA, qui en assurera le portage immobilier lors du départ d'ADIDAS ou le SDEA, en charge de la résolution technique des risques d'inondation touchant le site.

Dans le Haut-Rhin, la collaboration entre l'ADIRA et l'ADAUHR - ATD68 (Agence technique départementale du Haut-Rhin) est historique et caractérisée par l'optimisation des compétences aménagement, info-géographie, observatoire et économie au profit des projets des territoires et collectivités.

La communauté de communes de Sélestat a lancé en 2016 une réflexion stratégique « Territoire et dynamique économique », à laquelle l'ADIRA a apporté sa contribution, et qui lui a permis de clarifier son projet politique.

Pour le décliner aujourd'hui en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises, la communauté de communes vient de lancer une étude, confiée à l'ATIP, avec le soutien de l'ADIRA, pour établir un schéma directeur opérationnel du foncier économique sur son territoire, pouvant aboutir, la zone du Giessen à Scherwiller étant pratiquement pleine, à la décision d'aménager dans un avenir proche, en fonction des besoins, une nouvelle zone d'activités.

Directeur de publication : Vincent Froehlicher
Rédaction : Mathilde Lafaye, Eric Thoumelin, Didier Hertzog
Contributions : Alexandre Rigaut, Marie Jeannin, Monique Jung, Jean-Michel Staerli.
Relations avec les prestataires : Sigrid Périn.

Conception graphique :
 La Couleur du Zèbre, 03 69 96 41 69
Impression : 3MA Group, 03 89 49 60 98
ISSN : 2428-3878

adira
 L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

Siège social : Parc des Collines - 68 rue Jean Monnet F-68200 Mulhouse - Tél. +33 (0)3 89 60 30 68
Pôle Bas-Rhin - Strasbourg Eurométropole : 3 quai Kléber - « le Sébastopol » - F-67000 Strasbourg - Tél. +33 (0)3 88 52 82 82
 alsace@adira.com - www.adira.com